

Ecrit par Laurent Garcia le 23 janvier 2025

Sanction : le préfet de Vaucluse siffle la fin du match pour l'Orange football club





Thierry Suquet, le préfet de Vaucluse, vient de prendre un arrêté afin de retirer l'agrément délivré au <u>Orange football club</u> (OFC) au titre de son affiliation à la Fédération française de football (FFF).

Multiplication des violences

« Depuis la saison sportive 2022-2023 et de manière répétée, de nombreuses rencontres impliquant le Orange football club, ses supporters, ou encore ses encadrants, ont conduit à des actes de violences à l'encontre des équipes adverses ou des officiels, expliquent les services de la préfecture de Vaucluse pour justifier cette décision. Ces violences, physiques ou verbales, se sont déroulées aussi bien pendant les matches qu'en dehors des matches, liées ou non aux rencontres. »

Le District Grand Vaucluse impuissant

Constatant que le pouvoir disciplinaire exercé par le District Grand Vaucluse et les sanctions prises « n'ont pas permis d'endiguer ces faits de violences, générant des troubles à l'ordre public et une mise en danger des pratiquants, notamment mineurs », la préfecture estime que « la gravité de ces faits de violence et leur récurrence présente des risques avérés pour la santé et la sécurité physique ou morale des pratiquants et crée des troubles à l'ordre public et à la moralité publique. »

C'est donc pour l'ensemble de ces manquements constatés et contraires à l'éthique du sport et en



Ecrit par Laurent Garcia le 23 janvier 2025

application de l'article R.121-5 du Code du Sport, que l'agrément délivré à l'OFC Club a été retiré.

« Nous demandons solennellement à la préfecture de reconsidérer cette décision. »

Les éducateurs de l'Orange football club

Les dirigeants de l'OFC dans l'incompréhension

Bien évidemment du côté de <u>l'Orange football club</u>, les dirigeants de la structure sportive présidée par Abdelhak Tarik depuis juillet dernier affichent une profonde incompréhension.

- « Cette fermeture brutale, qui nous semble disproportionnée, va priver 400 jeunes de la pratique sportive essentielle à leur équilibre physique et mental, regrettent-ils dans un communiqué publié dans le cadre d'une pétition demandant la levée de cette sanction qui a déjà reçu près de 200 signatures 1 heure après son lancement sur chance.org. Elle va également anéantir les efforts de nos éducateurs, bénévoles et parents qui se sont dévoués sans compter pour faire vivre notre club et porter haut les valeurs du sport. »
- « Nous demandons solennellement à la préfecture de reconsidérer cette décision et appelons l'ensemble des acteurs locaux, élus, associations et citoyens à nous soutenir dans cette épreuve. Ensemble, nous devons trouver une solution pour que nos jeunes ne soient pas les victimes de cette décision », réclament les responsables de l'OFC.